

Commission modèles économiques

Modèles économiques des communs numériques

02.10.2026

Qu'est-ce que le Secrétariat Général à la Planification Ecologique ?



Chantiers transversaux :

- Financement
- Différenciation territoriale
- **Numérique et Données**
- Emplois, formations, compétences
- Transition juste et mesures d'accompagnement
- Sobriété
- Services publics exemplaires

Il conçoit, met en œuvre et déploie, auprès des usagers et de ses partenaires, divers services en prolongement des missions précédentes.

Il est habilité à traiter toute information ou donnée nécessaire à l'exercice des missions énoncées au présent article.

Le chantier sur les moyens dédiés au numérique pour la planification écologique

Financements

FINDPE 2024

Demande d'un Fonds de planification du numérique pour la transition écologique (FPNTE)

Fonds de consolidation de la DINUM

Analyse des AAP européens et sollicitation des différents contributeurs du RANDPE pour voir dans quelle mesure on y répond

Ressources humaines

Réinternalisation en 2024 de 345 ETP à compétences numériques (dont 60 pour le MTE)

Nouvelle demande d'Ariane pour réinternaliser des ETP

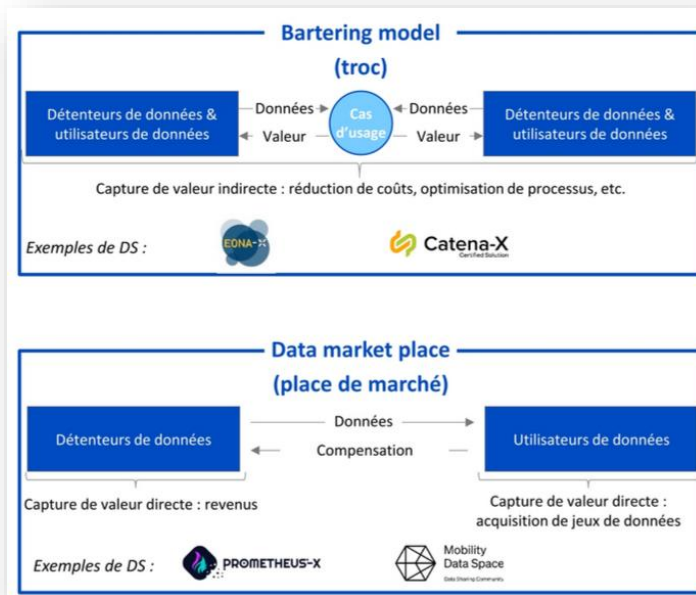
Technologies

Des communs numériques pour débloquer nos cas d'usage :

- [Data.gouv.fr](https://data.gouv.fr) pour partager les données
- [ProConnect](#) pour assurer l'identification et l'authentification des utilisateurs

Des modèles économiques pour les communs numériques commencent à émerger

- A court terme : De plus en plus de **programmes CEE** financent des communs numériques
- A moyen terme : validation du commun par le **co-financement multiple** du service → en test avec le Référentiel National des Bâtiments
- A long terme : financement par le **fonds public dédié aux communs numériques stratégiques** demandé par le CIANum dans son dernier rapport *Souveraineté numérique - De l'urgence d'organiser la coopération entre le public, le privé et les communs numériques*





PREMIER MINISTRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci !

Secrétariat général
à la planification écologique

yolande.chavane@pm.gouv.fr